



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ NOTARIAT CONSEIL D'ENTREPRISE (FORMATION CONTINUE)

2024/2025

Diplôme d'université (DU) - Droit

DIPLÔME DÉLIVRÉ:
Diplôme d'Université

DURÉE DES ÉTUDES:
Sur un an

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT:
Formation continue

► PRÉSENTATION

Ce diplôme constitue l'un des 2 prérequis d'accès au Master 2 mention droit notarial en formation continue.

Diplôme organisé par l'Université Paris Panthéon-Assas en partenariat avec l'Institut notarial de formation (INAFON).

```
[[{"fid":"65338","view_mode":"default","fields":{"format":"default","field_file_image_alt_text[und][0][value]":false,"field_file_image_title_text[und][0][value]":false},"type":"media","field_deltas":{"1":{"format":"default","field_file_image_alt_text[und][0][value]":false,"field_file_image_title_text[und][0][value]":false},"attributes":{"class":"media-element file-default","data-delta":"1"}}}]
```

Les cours se déroulent sur un an à raison de 6 séances de regroupement de 2 jours afin de faciliter l'accès des salariés relevant de la formation continue. Chaque séance de regroupement dure 14 heures.

Formation en présentiel.

► OBJECTIFS

- Approfondir les connaissances relatives au droit de l'entreprise
- Se perfectionner à la pratique de rédaction des actes en la matière

► ADMISSION

NIVEAU D'ENTRÉE:
Bac +3

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

► PROFIL RECOMMANDÉ

Salariés du notariat avec des connaissances en droit de l'entreprise.

Niveau d'études : titulaires d'une Licence (Bac +3).

► ORGANISATION DE LA FORMATION

Regroupements : 6 séances de 2 jours (chaque séance de regroupement dure 14 heures) à Paris.

Contrôle continu : remise de 6 devoirs obligatoires au cours de l'année correspondant aux 6 modules listés ci-dessous.

Examen terminal : une épreuve écrite de 5 heures et une épreuve orale (1 heure de préparation pour 15 minutes de passage)

► PROGRAMME

1- La création de l'entreprise (14h)

- Typologie des formes juridiques de l'entreprise : entreprise individuelle, EIRL, sociétés
- La société en formation : difficultés juridiques et aspects rédactionnels liés aux actes passés pour le compte d'une société en formation
- Fiscalité de la création de l'entreprise : critères et enjeux pratiques du choix entre impôt sur le revenu et impôt sur les sociétés.

2 - Les utilités de l'entreprise (14h)

- Les utilités de l'entreprise au travers de la forme juridique choisie : montages et ingénierie juridique
- Les utilités de l'entreprise au travers des clauses choisies : études des statuts et des pactes de sociétés

3 - La vie de l'entreprise (14h)

- Les acteurs de l'entreprise : statut juridique et fiscal des dirigeants et associés
- Les décisions de l'entreprise : aspects juridiques et rédactionnels
- Les événements affectant l'entreprise : restructuration, transformation et dissolution de l'entreprise

4 - Les biens de l'entreprise (14h)

- Le fond de commerce : conditions d'existence, vente, location-gérance, crédit-bail, nantissement
- Le bail commercial : conclusion, exécution, fin, renouvellement
- Aspects rédactionnels relatifs au fonds de commerce et au bail commercial

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

5 - Le financement de l'entreprise (14h)

- Les sûretés sur droits sociaux, sur fonds de commerce et sur l'immobilier d'entreprise
- Les garanties offertes par le chef d'entreprise : cautionnement, renonciation à l'insaisissabilité de la résidence principale
- Le financement et le refinancement bancaire : pratique de la subrogation

6 - La transmission de l'entreprise (14h)

- La transmission de l'entreprise à titre onéreux : clauses restreignant la cession de titres, promesse de cession, agrément à la cession, prix de cession, cession de contrôle, garanties à la charge du cédant, plus-values de cession
- La transmission de l'entreprise à titre gratuit : outils civils (donation simple, donation-partage, etc.) et fiscaux (règles fiscales applicables, pacte Dutreil, etc.) de la transmission d'entreprise à titre gratuit, adaptation du régime matrimonial, *family buy out*

► PLUS D'INFORMATIONS

<http://assas-universite.fr/fr/formations/offre-de-formation/diplome-duniversite-notariat-conseil-dentreprise-formation-continue>

► CANDIDATURES

Du lundi 23 septembre au dimanche 6 octobre

► CONTACT

Daniel Magalhães Costa

daniel.magalhaes-costa@u-paris2.fr

Tel : 01 53 63 86 15 (ou 25)

► COÛT DE LA FORMATION

4.550€ HT + droits d'inscription à l'Université

Pour plus d'informations : [INAFON](#)

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université